



République du Sénégal

Un peuple-un But-une Foi

Ministère de l'Economie Numérique et des Télécommunications

Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses

2020-2022

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. Présentation générale du Ministère :	3
II. Contexte	5
III. Orientations stratégiques.....	6
IV. Cadre de performance.....	9
V. Programmation triennale des crédits:	16
VI. Budgétisation en AE-CP des projets d'investissement.....	17
VII. Conclusion	19
VIII. ANNEXES	20

INTRODUCTION

Le gouvernement du Sénégal a mis en place le Plan Sénégal émergent (PSE) en vue de placer notre pays sur la voie de l'émergence.

Le PSE mis en œuvre depuis 2014 constitue le cadre de référence pour une croissance économique forte, soutenue et durable sur le moyen et le long terme.

Ainsi l'élaboration du budget 2018 intervient après quatre années de mise en œuvre du PSE et le Sénégal ayant déjà transposé les nouvelles directives de l'UEMOA s'attèle à l'utilisation des instruments de programmation pluriannuelle pour la gestion efficace des ressources publiques.

Ainsi, la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances transposant la directive n°6/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 institutionnalise le budget-programme et instruit tous les départements ministériels à élaborer leur Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et leur Projet annuel de Performance (PAP).

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Economie Numérique et des Télécommunications (MENT) élabore son DPPD et ses PAP.

I. Présentation générale du Ministère :

Le Ministère de l'Economie Numérique et des Télécommunications (MENT) a en charge les sous-secteurs de l'Economie Numérique, des Télécommunications et des Postes. Il veille au développement d'un secteur des Télécommunications performant, largement accessible à tous les publics. Dans ce cadre, il est chargé de fédérer les initiatives de développement des programmes informatiques et d'étendre le taux de couverture d'internet et des services nouveaux sur l'ensemble du territoire national.

Au titre de l'Economie Numérique, il est chargé d'élaborer les politiques du secteur et de veiller à leur exécution, d'initier tous projets de textes et de veiller à leur application, de mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action pour le développement d'un environnement numérique, de favoriser l'accès aux réseaux numériques à tous les citoyens, en garantissant l'accès à l'internet haut débit et en assurant le passage de tout le pays dans le numérique audiovisuel, de mettre en œuvre les politiques visant à réduire la fracture numérique, de promouvoir la production et l'offre des contenus numériques à

travers l'amélioration de la diffusion des contenus cinématographiques, audiovisuels, musicaux ainsi que la sécurisation de la diffusion de l'écrit, le développement de la presse et la mise en place d'un statut d'hébergement de données, de promouvoir le développement des logiciels, de diversifier les usagers et les services numériques tels que e-commerce, e-administration, e-santé, etc.

Aussi, il est chargé d'accélérer la compétitivité et la croissance des entreprises par le numérique, de dynamiser la recherche et le développement dans les technologies de l'Information et de la Communication, en abrégé TIC, en favorisant l'adaptation de l'organisation de l'Etat aux enjeux numériques et en établissant une gouvernance transversale des systèmes d'information de l'Etat, de s'assurer du respect des résolutions et recommandations internationales sur la gouvernance de l'Internet. Il favorise le développement de l'informatique auprès des jeunes et plus généralement dans les secteurs autres que l'Etat.

Par ailleurs, il veille au développement et au bon fonctionnement du service public de la Poste et est responsable du bon acheminement du courrier sur l'ensemble du territoire national.

Le Ministère est constitué autour du Cabinet, du Secrétariat Général et de ses services rattachés, des directions et des structures sous-tutelle.

Cabinet et services rattachés

Les services rattachés au cabinet sont :

- L'Inspection interne
- Le Service des Relations Publiques et de la Documentation

Les services rattachés au Secrétariat Général sont :

- La Direction de l'Administration générale et de l'Équipement
- La Cellule de passation des marchés
- La Cellule d'Études et de Planification
- La Cellule Genre
- La Cellule juridique

Et les Directions

Le Ministère comprend les directions suivantes :

- La Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- La Direction des Télécommunications ;
- La Direction des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- La Direction de la Promotion de l'Économie Numérique et du Partenariat ;
- La Direction des Postes.

Le Ministère assure la tutelle technique de :

- Agence de l'Informatique de l'État (ADIE) ;
- La Société Nationale la Poste (SN la Poste);
- La Société Nationale des Télécommunications (SONATEL).

Par ailleurs, le projet de Parc des Technologies Numériques (PTN) est également sous la tutelle du MENT.

II. Contexte

Le développement économique et social du Sénégal commence par une croissance économique forte, soutenue et durable, pouvant impacter sur les conditions de vie des citoyens. A cet effet, l'État du Sénégal a élaboré un référentiel, le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont l'axe "***transformation structurelle de l'économie et croissance***" accorde une place importante au secteur des Télécommunications et des TIC.

Dans le cadre de la stratégie d'émergence du Sénégal, l'axe "***transformation structurelle de l'économie et croissance***" accorde une place importante au secteur des télécommunications et des TIC. C'est un secteur qui participe à l'émergence et en constitue un fondement étant donné sa forte contribution au PIB.

C'est dans ce contexte que le MENT a engagé d'importantes réformes afin de s'inscrire dans cette mouvance. Pour ce faire, la stratégie Sénégal numérique 2025 (SN2025) a été adoptée avec comme vision "***le numérique pour tous et pour tous les usages en 2025 au Sénégal avec un secteur privé dynamique et innovant dans un écosystème performant***". Cette stratégie nationale a pour ambition d'accélérer la transformation digitale du pays à l'horizon 2025.

La SN2025 est constituée de prérequis, d'axes d'intervention prioritaires et d'un ensemble de réformes et projets qui à terme donneront un nouveau souffle à notre économie en impactant tous les secteurs d'activités. Son caractère transversal permettra de booster des secteurs tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, le commerce et les services financiers, la culture, etc.

Eu égard à cela, le Ministère a démarré la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions notamment la validation de sa Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD), l'actualisation du cadre juridique du secteur des télécommunications/TIC, des études de faisabilité de projet dans le domaine du genre, de l'aménagement numérique du territoire, de la mise place de l'observatoire national du numérique, de l'actualisation de la stratégie du service universel des télécommunications, d'un plan haut débit, du partage des infrastructures, de la mise en place d'un fonds de développement du numérique, de la contribution des TIC à l'insertion des personnes vivant avec un handicap et de l'adressage numérique postal.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'élaboration du Document de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) 2018-2020, le MENT se fixe des objectifs stratégiques en cohérence avec la SN2025 et les missions dévolues au Ministère, au titre du décret n° 2017-1590 du 13 septembre 2017 fixant ses attributions.

Le présent DPPD s'articule autour des axes suivants :

- Orientations stratégiques de la Lettre de politique Sectorielle de Développement (LPSD) ;
- Cadre de performance ;
- Programme triennal des dépenses ;
- Annexes (PAP1, PAP2, PAP3).

III. Orientations stratégiques

Pour la période 2010-2023, s'appuyant sur la LPSD, la vision du département sera traduite par trois (3) orientations/axes stratégiques déclinés en programmes.

⇒ ***Axes stratégiques***

- ✓ Axe stratégique 1 : Modernisation du secteur postal ;
- ✓ Axe stratégique 2 : Développement des infrastructures, des usages et services

numériques ;

- ✓ Axe stratégique 3: Pilotage, gestion et coordination administrative.

Ces axes stratégiques sont arrimés aux axes **du PSE**, précisément, **l'axe 1** « *Transformation structurelle de l'économie et croissance* » et **l'axe 2** « *Capital humain, protection sociale et développement durable* ».

⇒ **Objectifs stratégiques et programmes**

Pour mieux mettre en œuvre les axes stratégiques et rendre opérationnelle la politique du secteur, des programmes sont associés aux orientations.

Pour chaque programme (PAP), il est établi un tableau intitulé cadre de mesure de performance résumant les objectifs spécifiques, les cibles annuelles, les résultats attendus et les indicateurs.

❖ **Objectif stratégique 1 : Moderniser le secteur postal**

Cet objectif stratégique va permettre une grande modernisation du secteur postal du Sénégal.

Pour sa mise en œuvre, il se traduit à travers le **Programme 1 : Secteur postal**

Ce programme s'articule autour des actions suivantes :

- ✓ Action 1 (P1.A1) : Poursuite de la restructuration de la SN la Poste ;
- ✓ Action 2 (P1.A2) : Contrôle et suivi-évaluation des activités postales.

❖ **Objectif stratégique 2 : Développer les infrastructures numériques**

Cet objectif stratégique permettra un développement des infrastructures, un bon aménagement numérique des territoires et la mise en œuvre d'un plan national haut débit.

Pour sa mise en œuvre, il se traduit à travers le **Programme 2 : Economie numériques**

Ce programme s'articule autour des actions suivantes :

- ✓ Action 1 (P2.A1) : Développement des infrastructures haut et très haut débit ;
- ✓ Action 2 (P2.A2) : Promotion des services et usages numériques;
- ✓ Action 3 (P2.A3) : Renforcement de la sécurité et de la confiance numériques ;
- ✓ Action 4 (P2.A4) : Contrôle et suivi-évaluation des activités numériques.

❖ **Objectif stratégique 3: Assurer le pilotage, la gestion et la coordination administrative**

Cet objectif stratégique permet d'assurer une bonne gestion et coordination des actions du département en vue d'un bon pilotage des différents projets.

Pour sa mise en œuvre, il se traduit à travers le **Programme 3 : Pilotage, gestion et coordination administrative**

Ce programme s'articule autour de quatre actions :

- ✓ Action 1 (P3.A1) : Coordination administrative;
- ✓ Action 2 (P3.A2) : Pilotage stratégique

Le DPPD 2018-2020 s'articule autour de trois (3) programmes.

- ⇒ Programme 1 : **Secteur postal ;**
- ⇒ Programme 2 : **Economie numérique ;**
- ⇒ Programme 3 : **Pilotage, gestion et coordination administrative ;**

IV. Cadre de performance

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence	Cible		
							2020	2021	2022
Programme 1 (P1) : Secteur postal									
P1.A1_ Mission service postal public	P1.A1.OS1_ Assurer la mission de service postal universel	P1.A1.OS1_R1 Des produits innovants répondant aux besoins marchands de la clientèle sont développés	P1.A1.OS1.R1.I1_ Nombre de produits innovants développés et mis en œuvre	Comptage	Consultation de Rapport	ND	6	9	12
			P1.A1.OS1.R1.I2_ Nombre d'agences Postefinances ouvertes	Comptage	Consultation de Rapport	ND	50	75	100
P1.A2_ Restructuration de la Sn la POSTE	P1.A2.OS2_ Poursuivre la mise en œuvre de la restructuration de la SN la Poste	P1.A2.OS2.R1_ Le plan de restructuration de la Sn la Poste est finalisé	P1.A2.OS2.R1.I1_ Niveau d'exécution des engagements et des activités	Nombre d'engagements réalisés / nombres d'engagements prévus	Evaluation	ND	100%	-	-
P1.A3_Action support : contrôle et suivi – évaluation des activités postales	P1.A3.OS3_ Renforcer le secteur postal	P1.A3.OS3.R1_ Un plan stratégique de développement du secteur postal est élaboré	P1.A2.OS3.R1.I1_ Disponibilité du document	observation	constatation	ND	OUI	-	-
		P1.A3.OS3.R2_ Le projet d'adressage numérique est démarré	P1.A2.OS3.R2.I1_ Taux d'exécution	Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues	Evaluation	ND	60%	80%	100%
	P1.A3.OS4_ Assurer le contrôle et le	P1.A3.OS4.R1_ Les activités postales sont	P1.A3.OS4.R1.I1_ Niveau d'exécution des activités	Nombres d'activités réalisés	Evaluation	ND	60%	80%	100%

	suivi-évaluation des actions postales	bien suivies et planifiées		/nombres d'activités prévues					
Programme 2 (P2) : Economie numérique									
Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence/S ource	Cible		
							2020	2021	2022
P2.A1_ Développement des infrastructures haut et très haut débit	P2.A1.OS1_ Faciliter l'accès aux infrastructures numériques	P2.A1.OS1.R1_ les infrastructures numériques sont disponibles et accessibles à tout utilisateur	P2.A1.OS1.R1.I1_ Taux de couverture du territoire en haut/très haut débit	Superficie couverte / superficie totale	Evaluation	64% RAC MENT 2019	70%		
			P2.A1.OS1.R1.I2_ Taux de couverture de la population en haut/très haut débit	Population couverte/ Population totale	Evaluation	92% RAC MENT 2019	98%		
P2.A2_Vulgarisation des services et usages numériques dans un cyber espace sécurisé	P2.A2.OS2_ Promouvoir les services et usages numériques dans un cyberspace sécurisé avec une inclusion sociale dans le numérique	P2.A2.OS2.R1_ L'usage du numérique dans les secteurs est une réalité	P2.A2.OS2.R1.I1_ Nombre de campagnes de sensibilisation et de promotion organisées	Comptage	Arithmétique	3 RAC MENT 2019	7		
			P2.A2.OS2.R1.I2_ Nombre de PME/TIC accompagnées	Comptage	Arithmétique	100 Rapport Cel. Genre MENT 2019	120		
			P2.A2.OS2.R2_ le numérique est accessibles à toutes les	P2.A2.OS2.R2.I1_ Nombre de femmes sensibilisées et formées	Comptage	Arithmétique	1000 Rapport Cel. Genre MENT 2019	2000	

		couches sociales	P2.A2.OS2.R2.I2_ Nombre de personnes vivant avec un handicap formées	Comptage	Arithmétique	0	100		
			P2.A2.OS2.R2.I3_ Nombre de maisons digitales créées	Comptage	Arithmétique	0	2		
			P2.A2.OS2.R2.I4_ Nombre de centres de formation/laboratoires en TIC pour handicapés créés	Comptage	Arithmétique	0	2		
P2.A3_ Digitalisation de l'administration sénégalaise	A3.OS3_ Renforcer la digitalisation de l'Administration	P2.A3.OS3.R1_ La qualité de service au sein de l'Intranet administratif est améliorée	P2.A3.OS3.R1.I1_ Nombre de structures connectées à l'intranet administratif	Comptage	Consultation du rapport de l'ADIE	417 Rapport ADIE 2018	500		
			P2.A3.OS3.R1.I2_ Taux d'utilisation de l'intranet	Nombre d'agents utilisant l'intranet / Nombre d'agents	Evaluation	ND	60%		

				disposant d'intranet					
		P2.A3.OS3.R2_ Les procédures administratives sont dématérialisées et utilisées	P2.A3.OS5.R2.I1_ Nombre de procédures administratives dématérialisées et déployées	Comptage	Arithmétique	100 Rapport ADIE 2018	225		
P2.A4_ Action support	A4.OS4_ Assurer le suivi et évaluation des activités numériques	P2.A4.OS4.R1_ Le plan d'actions des activités du numérique est bien suivi	P2. A4.OS4.R1.I1_ Niveau d'exécution	Nombre d'activités évaluées / Nombre d'activités prévues	Evaluation	ND	80%		

Programme 3 (P3) : Pilotage, gestion et coordination administrative

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence	Cible		
							2020	2021	2022
P3.A1_ Coordination administrative	P3.A1.OS1 Assurer une bonne planification et coordination des activités administratives du Ministère	P3.A1.OS1.R1_ Les activités du ministère sont bien planifiées et coordonnées	P3.A1.OS1.R1.I1_ Taux de réalisation des activités	Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues	Evaluation	68% RAC MENT 2019	80%		
		P3.A1.OS1.R2_ La gestion des ressources humaines du ministère est assurée de manière adéquate	P3.A1.OS1.R2.I1_ Nombre d'agents formés	Comptage	Consultation des rapports d'activités	42 RAC MENT 2019	50		
		P3.A1.OS1.R3_ Le processus de modernisation des services est enclenché	P3.A10.S1.R3.I1_ Nombre de Matériels et systèmes innovants mis en place	Comptage	Données administratives	3 RAC MENT 2019	3		
P3.A2_ Pilotage	P3.A2.OS2 Améliorer Le	P3.A2.OS2.R1_ L'animation	P3.A2.OS2.R1.I1_ Nombre de	Comptage	Données administratives	0	5		

stratégique	pilotage stratégique du département	du dialogue social et la communication interne et externe sont améliorées	campagnes de communication organisées						
		P3.A2.OS2.R2_ Les outils d'évaluation de la mise en œuvre administrative et technique des projets sont mis en place	P3.A2.OS2.R2.I1_ Nombre d'outils ou systèmes mis en place	Comptage	Données administratives	0	1		
			P3.A2.OS2.R2.I2_ Nombre de projets de la SN2025 suivi	Comptage	Consultation des rapports d'activités	ND	50		
		P3.A2.OS2.R3_ La réglementation des différents secteurs est mise à jour	P3.A2.OS2.R3.I1_ Taux de production des actes législatifs et réglementaires	Nombre d'actes produits/Nombre d'actes prévus	Données administratives	11 RACMENT 2019	80%		
		P3.A2.OS2.R4_ La culture du genre est promue dans le	P3.A2.OS2.R4.I1_ Nombre d'agents ayant bénéficié de formations et/ou de	Comptage	Consultation du rapport	ND	30		

		département	sensibilisation						
		P3.A2.OS2.R5_ Le pilotage stratégique est amélioré	P3.A2.OS2.R5.I1_ Niveau d'exécution des actions suivies	Nombre d'actions exécutés /nombres d'actions prévues	Evaluation	60% RAC MENT 2019	80%		
			P3.A2.OS2.R5.I2_ Nombre de documents élaborés et suivis	Comptage	Consultation	5 RAC MENT 2019	7		

V. Programmation triennale des crédits:

Budgétisation pluriannuelle sur trois (3) années

Programmes	Catégories de dépenses	2020	2021	2022	TOTAL
Secteur Postal	Personnel	26 869 000	27 406 380	27 954 508	82 229 888
	Biens et services	19 200 000	20 000 000	20 000 000	59 200 000
	Transferts courants	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	3 900 000 000
	Investissements exécutés par l'Etat				-
	Transferts en capital				-
	TOTAL	1 346 069 000	1 347 406 380	1 347 954 508	4 041 429 888
Economie Numérique	Personnel	175 019 104	178 519 486	182 089 876	535 628 466
	Biens et services	66 475 000	77 000 000	77 000 000	220 475 000
	Transferts courants	2 000 000 000	2 600 000 000	2 600 000 000	7 200 000 000
	Investissements exécutés par l'Etat	10 888 000 000	11 924 898 703	2 380 000 000	25 192 898 703
	Transferts en capital	2 700 000 000	1 700 000 000	500 000 000	4 900 000 000
	TOTAL	15 829 494 104	16 480 418 189	5 739 089 876	38 049 002 169
Pilotage gestion et coordination administrative	Personnel	237 732 000	242 486 640	247 336 373	727 555 013
	Biens et services	194 050 000	216 000 000	216 000 000	626 050 000
	Transferts courants				-
	Investissements exécutés par l'Etat	106 889 223	256 889 223	1 256 889 223	1 620 667 669
	Transferts en capital				-
	TOTAL	538 671 223	715 375 863	1 254 047 086	2 508 094 172
	TOTAL GENERAL	17 714 234 327	18 543 200 432	8 341 100 470	44 598 526 229

VI. Budgétisation en AE-CP des projets d'investissement

- Tableau 1 : Niveau d'exécution des marchés

Programmes budgétaires	Projets	Marchés non exécutés totalement en 2018	Prises en charge 2019	Reliquats attendus	Justifications
P1 : Secteur Postal					
P2 : Economie Numérique	PTN				
	PAEN				
	Genre et TIC				
	Cadre juridique	29 922 991	29 922 991	0	Le même montant a été pris en charge en 2019
	CMC	0	0		
P3 : pilotage coordination et gestion administrative	SN 2025	43 850 778	43 850 778		Le même montant a été pris en charge en 2019
Total		73 773 769	73 773 769		

- **Tableau 2 : tableau de budgétisation en AE-CP des projets d'investissement**

Programmes budgétaires	Projets d'investissement	Source de financement	2020		2021		2022	
			AE	CP	AE	CP	AE	CP
P1 : Secteur postal	Adressage numérique		0	0	0	0	0	0
P2 : Economie numérique	PTN	BCI	6 329 985 720	250 000 000		500 000 000		500 000 000
	PTN	BAD	39 987 138 720	10 000 000 000		11 414 898 703		500 000 000
	Projet Handicap et TIC	BCI	708 975 000	120 000 000		120000000		120000000
	Projet entrepreneuriat féminin	BCI	6 164 128 160	150 000 000		150000000		150000000
	Généralisation centre multimédia communautaire	BCI	118000000	118000000				
P3 : Pilotage, coordination et gestion administrative	Mise en œuvre de la SN2025	BCI	106 889 223	106 889 223		106 889 223		106 889 223
Total			53 415 116 823	10 744 889 223		12 291 787 926		1 376 889 223

VII. Conclusion

Une des vocations du Ministère est d'assurer un développement et une promotion des Télécommunications/TIC auprès des populations ainsi qu'une transformation digitale des activités économiques, sociopolitiques et culturelles.

Elle contribue à la mise en place d'un environnement favorable au développement des TIC et des Télécommunications, ainsi qu'un service postal optimal.

Les réformes en cours contribueront à terme à l'amélioration de la vie des populations en mettant à leur disposition des services de qualité dans le domaine des Télécommunications/TIC et des postes et de garantir les conditions de sécurité, d'accessibilité et de respect de l'environnement.

Cependant la diminution du budget du département et l'insuffisance du montant alloué au projet Sénégal Numérique, n'ont pas permis d'atteindre les objectifs assignés au Ministère, d'où la nécessité d'augmenter le budget du programme **Sénégal Numérique 2025** de 1 000 000 000 FCFA afin de lui permettre d'entamer ces projets avec des phases pilotes et d'organiser une bonne campagne de sensibilisation pour les bailleurs et la population.

ANNEXES

1. PAP programme 1 : **Sous-secteur postal**
2. PAP programme 2 : **Economie numérique**
3. PAP programme 3 : **Pilotage, gestion et coordination administrative**

I. PRESENTATION DU PROGRAMME 2 :

I.1. Identité du programme

- Monsieur Modou Mamour NGOM, Directeur des Télécommunications

Responsable de programme

- Intitulé du Programme : Programme N° 2083 : Economie numérique

I.2. Définition de la stratégie du programme

Ce programme vise à contribuer au développement des infrastructures, des usages et des services numériques en s'appuyant sur la mise en œuvre de la Stratégie Sénégal Numérique 2025 ou SN2025.

Pour atteindre l'objectif global du programme, le Rprog a fixé ses objectifs spécifiques qui se déclinent comme suit :

- **OS1** : Faciliter l'accès aux infrastructures numériques ;
- **OS2** : Promouvoir les services et usages numériques dans un cyberspace sécurisé avec une inclusion sociale dans le numérique ;
- **OS3** : Renforcer la digitalisation de l'administration sénégalaise ;
- **OS4** : Assurer le suivi-évaluation des activités numériques.

En vue de développer les infrastructures, les usages et les services numériques, les cinq (05) résultats principaux ci-dessous sont attendus de ce programme :

1. Les infrastructures numériques sont disponibles et accessibles à tout utilisateur ;
2. L'usage du numérique dans les secteurs prioritaires est effectif et accessible à tous les usagers ;
3. La digitalisation de l'administration est effective ;
4. Les usagers sont sensibilisés sur la Cybersécurité ;
5. Le plan d'action des activités du numérique est bien suivi.

Pour atteindre les résultats escomptés, le programme mis en œuvre par le Ministère est articulé autour des actions suivantes :

- **Développement des infrastructures haut et très haut débit** à travers la mise en œuvre du plan national du haut et très haut débit, la poursuite de la construction du PTN, la mise en œuvre du projet « Diamniadio Smart City » et la connectivité de l'administration.
- **Vulgarisation des services et usages numériques dans un cyberspace sécurisé** à travers la promotion des services et des usages pour rendre facile l'accès aux usagers, inclusion du numérique dans les secteurs prioritaires, la réduction de l'inclusion sociale dans le numérique et le renforcement de la sécurité et de la confiance numériques avec la protection des infrastructures d'informations critiques

(IIC) et la sensibilisation des usagers sur la Cybersécurité (la protection des enfants en ligne en particulier) à travers des formations et des campagnes de communication.

- **Digitalisation de l'administration sénégalaise** avec la poursuite de la dématérialisation des procédures administratives, la mutualisation des infrastructures de l'Etat, des applications et des équipements, l'amélioration de la qualité de service au sein de l'Intranet administratif et l'amélioration de l'accès des citoyens aux informations publiques.
- **Action Support** consiste à faire le suivi-évaluation des activités du programme.

Pour bien mener sa mission, le département définit l'action prioritaire qui est la vulgarisation des services et usages numériques dans un cyberspace sécurisé.

Suite à la notification de l'enveloppe budgétaire, le montant alloué au programme s'élève à **15 829 494 104 FCFA** dont **2 000 000 000 F CFA** de transfert courant pour le fonctionnement de l'ADIE. Les dépenses en investissements s'élèvent à **1 970 000 000 F CFA** dont **950 000 000 F CFA** seront utilisés pour le paiement des arrières de la redevance Microsoft, **11 250 000 000 F CFA** pour le transfert vers le PTN, **500 000 000 F CFA** pour la maintenance de l'intranet gouvernemental. Le reliquat de **270 000 000 FCFA** est réparti entre les projets de développement des services et usages du numérique : « Entrepreneuriat numérique féminin » et « TIC et Handicap ». et **118 000 000 FCFA** pour le projet « Généralisation des centres multimédia communautaires »

Ainsi, les crédits du programme sont répartis comme suit : 91% pour le développement des infrastructures et l'Intranet gouvernemental, 08 % pour la vulgarisation des services et usages numériques dans un cyberspace sécurisé et 1% pour le suivi-évaluation des activités du programme.

Or pour une meilleure mise en œuvre de la Stratégie Sénégal numérique 2025, le département doit accompagner la réalisation des projets dont les études de faisabilité sont finalisées comme les projets : mise en œuvre du plan de développement des infrastructures haut/très haut débit, « entrepreneuriat numérique féminin », « TIC et Handicap », etc.

L'ensemble de ces actions à mettre en œuvre dans ce programme nécessitera la mobilisation d'un financement global 7 002 638 744 F CFA (hors dépenses personnelles) en 2020. Pour atteindre les résultats du programme, il est nécessaire de faire un rallongement budgétaire de 2 955 638 744 F CFA pour la prise en charge des projets « TIC et Handicap » et « Entrepreneuriat féminin », de la poursuite de la construction du PTN, du renforcement de la sécurité et de la confiance numériques.

1.3. Cartographie administrative du programme

Le secteur de l'Economie numérique représente l'ensemble des activités de production, de distribution et de consommation des biens et services liées aux activités de transformation digitale des autres secteurs et aux usages du numérique dans les processus industriel, économique et sociétal.

Les principaux acteurs de ce programme sont les Directions du département (DT, DTIC,

DPENP), le PTN et l'ADIE appuyés par les services transversaux (CEP, Cellule juridique, Cellule genre, le bureau du courrier et le SRPD).

Les acteurs institutionnels chargés de la gestion du secteur sont :

- Le Ministère ;
- L'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) ;
- L'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) ;
- La Commission de Protection des Données Personnelles (CDP) ;
- La Commission nationale de Cryptologie (CNC).

L'écosystème du numérique est également constitué de quatre (4) opérateurs de télécommunications dont un opérateur de service universel, trois (3) Fournisseurs d'Accès Internet (FAI), trois (3) Opérateurs de Réseau Mobile Virtuel (ou MVNO), d'entreprises privées principalement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Startups. Ces derniers évoluent dans le développement d'applications, de l'ingénierie et du conseil en général, des organisations professionnelles TIC et des associations de consommateurs.

II. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 2 : ECONOMIE NUMERIQUE

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode collecte	Référence	Cible 2020
P2.A1_ Développement des infrastructures haut et très haut débit	P2.A1.OS1_ Faciliter l'accès aux infrastructures numériques	P2.A1.OS1.R1_ les infrastructures numériques sont disponibles et accessibles à tout utilisateur	P2.A1.OS1.R1.I1_ Taux de couverture du territoire en haut/très haut débit	Superficie couverte / superficie totale	Evaluation	64%	70%
			P2.A1.OS1.R1.I2_ Taux de couverture de la population en haut/très haut débit	Population couverte / Population totale	Evaluation	92%	98%
P2.A2_ Vulgarisation des services et usages numériques dans un cyber espace sécurisé	P2.A2.OS2_ Promouvoir les services et usages numériques dans un cyberspace sécurisé avec une inclusion sociale dans le numérique	P2.A2.OS2.R1_ L'usage du numérique dans les secteurs est une réalité	P2.A2.OS2.R1.I1_ Nombre de campagnes de sensibilisation et de promotion organisées	Comptage	Arithmétique	3	7
			P2.A2.OS2.R1.I2_ Nombre de PME/TIC accompagnées	Comptage	Arithmétique	100	120

			P2.A2.OS2.R2.I1_ Nombre de femmes sensibilisées et formées	Comptage	Arithmétique	1000	2000
			P2.A2.OS2.R2.I2_ Nombre de personnes vivant avec un handicap formées	Comptage	Arithmétique	0	100
			P2.A2.OS2.R2.I3_ Nombre de maisons digitales créées	Comptage	Arithmétique	0	2
			P2.A2.OS2.R2.I4_ Nombre de centres de formation/laboratoires en TIC pour handicapés créés	Comptage	Arithmétique	0	2
			P2.A2.OS2.R2_ le numérique est accessibles à toutes les couches sociales				
P2.A3_ Digitalisation de l'administration sénégalaise	A3.OS3_ Renforcer la digitalisation de l'Administration	P2.A3.OS3.R1_ La qualité de service au sein de l'Intranet administratif est améliorée	P2.A3.OS3.R1.I1_ Nombre de structures connectées à l'intranet administratif	Comptage	Consultation du rapport de l'ADIE	417	500
			P2.A3.OS3.R1.I2_ Taux d'utilisation de l'intranet	Nombre d'agents utilisant l'intranet / Nombre d'agents disposant d'intranet	Evaluation	ND	60%

		P2.A3.OS3.R2_ Les procédures administratives sont dématérialisées et utilisées	P2.A3.OS5.R2.I1_ Nombre de procédures administratives dématérialisées et déployées	Comptage	Arithmétique	100	225
P2.A4_ Action support	A4.OS4_ Assurer le suivi et évaluation des activités numériques	P2.A4.OS4.R1_ Le plan d'actions des activités du numérique est bien suivi	P2. A4.OS4.R1.I1_ Niveau d'exécution	Nombre d'activités évaluées / Nombre d'activités prévues	Evaluation	ND	80%

III. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME 2 : ECONOMIE NUMERIQUE

III.1- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Plan haut et très haut débit			0		10 118 000 000		1 250 000 000		11 368 000 000
Usages et services sécurisés		43 275 0000			270 000 000				313 275 000
Digitalisation de l'administration sénégalaise	0	0	2 000 000 000		500 000 000		1950000000		3 950 000 000
Assurer le suivi et évaluation des activités numériques	175 019 104	23 200 000	0	0				0	198 219 104
Total	175 019 104	66 475 000	2 000 000 000		10 888 000 000		2 700 000 000		15 829 494 104

III.2 Evolution des crédits du programme 2 : ECONOMIE NUMERIQUE

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2019 (LFI)	2020	Variation (2020)-(2019)	Justification
Personnel	209 986 000	179 220 450	175 019 104	- 4 201 346	
Biens et services	77 000 000	77 000 000	66 475 000	-10 525 000	
Transferts courants	0	0	2 000 000 000	+2 000 000 000	
Investissements exécutés par l'Etat	221 889 223	221 889 223	10 888 000 000	+ 10 666 110 777	
<i>AE</i>					
<i>CP</i>			10 888 000 000		
Transferts en capital	2 000 000 000	2 000 000	3 950 000	1 950 000	

		000	000	000	
AE					
CP					
Total	2 508 875 223	2 478 109 673	17 079 494 104	14 601 384 431	

II.3 Justification des dépenses par nature

a. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Economie numérique	Suivi et évaluation des activités numériques	Hierarchie A	18	138 674 104
Economie numérique	Suivi et évaluation des activités numériques	Hierarchie B	4	14 063 000
Economie numérique	Suivi et évaluation des activités numériques	Hierarchie C	2	4 432 000
Economie numérique	Suivi et évaluation des activités numériques	Hierarchie D	3	17 850 000
Total Economie numérique			27	175 019 104

- Tableau des échéanciers AE associées aux CP

libelle action	projet	catégorie de dépense	Montant AE 2020	Somme de Montant 2020
Digitalisation de l'administration	Programme Intranet administratif	Transferts en capital	4 000 000 000	500 000 000
	Redevance Microsoft	Transferts en capital	950 000 000	950 000 000
	SMART SENEGAL	Investissement exécutés par l'Etat	87 000 000 000	500 000 000
Plan haut et très haut débit	PROJET DE GENERALISATION CENTRES MULTIMEDIA COMMUNAUTAIRES	Investissement exécutés par l'Etat	30 000 000	30 000 000
			38 000 000	38 000 000
			50 000 000	50 000 000
	PROJET DU PARC DES TECHNOLOGIES NUMERIQUES (PTN)	Investissement exécutés par l'Etat	39 987 138 720	10 000 000 000
	PROJET DU PARC DES TECHNOLOGIES NUMERIQUES (PTN)	Transferts en capital	6 329 985 720	1 250 000 000
usages et services sécurisés	Projet entrepreneuriat numérique féminin	Investissement exécutés par l'Etat	708 975 000	150 000 000
	Projet Handicap et TIC	Investissement exécutés par l'Etat	120 000 000	120 000 000

III.4 Présentation des structures autonomes rattachées

- ADIE

Action	Activités	Montants	Résultats attendus	Indicateurs	Cible 2020
Digitalisation de l'administration sénégalaise	Mettre en œuvre le PTA	2 000 000 000			
	Maintenance de l'intranet gouvernemental	500 000 000			
	Redevance Microsoft	950 000 000			
	SMART Senegal	500 000 000			
	Mise en œuvre de l'axe digitalisation du Plan stratégique de développement :	0			
Total		3 950 000 000			

IV. Difficultés et Risques

1. Difficultés

Les difficultés liées à ce programme sont :

- Insuffisance des ressources financières allouées au secteur ;
- Faible dotation en ressources humaines ;
- La non réactualisation du cadre juridique des TIC

2. Risques

Les risques de ce programme sont :

- Le déficit énergétique ;
- La cybercriminalité ;
- Insuffisance des ressources ;

1.1. Identité du programme

Edmond KAMARA

Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement

Programme n° 2084 : Sous-Secteur Postal

1.2. Stratégie du programme

Ce programme vise à moderniser le secteur avec une redynamisation des acteurs et la restructuration de la SN La Poste.

Pour atteindre l'objectif global du programme, le Rprog a fixé ses objectifs spécifiques qui se déclinent comme suit :

- OS1 : Assurer la mission de service postal universel ;
- OS2 : Poursuivre la mise en œuvre de la restructuration de la SN la Poste ;
- OS3 : Renforcer le secteur postal ;
- OS4 : Assurer le contrôle et le suivi-évaluation des activités du programme.

En vue de moderniser le secteur postal, les cinq (5) résultats principaux sont attendus de ce programme :

1. Des produits innovants répondant aux besoins marchands de la clientèle sont développés ;
2. Le plan de restructuration de La Poste est mis en œuvre ;
3. Le projet d'adressage numérique a démarré ;
4. Un plan stratégique de développement (PSD) du secteur des postes est élaboré ;
5. Les activités des opérateurs postaux sont bien suivies.

Pour atteindre les résultats escomptés, le programme mis en œuvre par le Ministère est articulé autour des trois (3) actions suivantes :

- Mission de service postal universel tout en développant des produits innovants qui répondent aux besoins marchands de la clientèle avec la numérisation du service public postal, la rentabilisation des infrastructures, la promotion de produits et services innovants, la relance du courrier Express par la modernisation d'EMS Sénégal et la transformation de Postefinances en banque postale ;
- Finalisation du processus de Restructuration de la SN la Poste avec la mise en œuvre des recommandations du Comité interministériel ;
- Action support consistant à faire le contrôle et suivi-évaluation des activités et des projets du secteur, avec l'élaboration du plan stratégique de développement du secteur postal à travers la mise en place d'un cadre de concertation des acteurs et du démarrage du projet d'adressage numérique.

Pour 2020, le département **fera de la restructuration de la Sn La Poste sa priorité**. En effet, sur la base d'un diagnostic financier effectué sur le Groupe SN La Poste et des états financiers disponibles de 2006 à 2014, le Président de la République avait donné des instructions aux ministres en charge des Finances et de la tutelle, pour mettre en place un Comité interministériel, aux fins de réfléchir sur la restructuration dudit Groupe. Ce Comité regroupe en plus des différents départements de ces ministères, l'ARTP et la Poste.

Ainsi, les recommandations issues de ce processus restructuration devraient permettre :

- la modernisation du service public de SN la Poste, dans ses multiples aspects ;
- le renforcement de la compétitivité de la SN La Poste face au développement des Tics ;
- L'émergence de « **La Poste du Futur** » à travers un Plan Stratégique dynamique et consensuel ;
- la mutation de PostesFinances en une institution financière (Banque postal) contribuant à l'aménagement du territoire et à l'amélioration du taux de bancarisation ;
- la rémunération équilibrée du service public de la SN La Poste et l'assainissement de ses relations financières avec l'Etat.

La mission principale de la SN la Poste est d'offrir à toutes les populations le service public des postes et des produits et services adaptés aux besoins des entreprises. Ainsi, partant des principes directeurs retenus par l'UPU, la Poste sénégalaise offre à sa clientèle un portefeuille de produits et services regroupés en quatre secteurs d'activités : le courrier (appelé aussi poste aux lettres), la messagerie (paquets et colis postaux), l'express et les services financiers postaux (dits activités para bancaires).

Les actions supports du programme de modernisation du secteur seront essentiellement orientées vers l'évaluation et le suivi des activités des opérateurs postaux et le démarrage du projet d'adressage numérique. Ces actions seront sous-tendues par la mise en place d'un cadre de concertation des acteurs du secteur et l'élaboration d'un plan stratégique de développement du secteur postal.

Dans La notification de l'enveloppe budgétaire, le montant alloué au programme s'élève à **1 346 069 000 F CFA** entièrement à la charge de l'Etat dont **1 300 000 000 F CFA** constitue un transfert vers la SN la Poste pour la rémunération du service public et **46 069 000** pour le fonctionnement de la Direction des Postes.

Ainsi, les crédits du programme sont répartis comme suit : **98%** pour assurer la mission de service postal universel et **2%** pour la finalisation de la restructuration de la SN la Poste et le suivi-évaluation des activités du programme.

1.3. Cartographie administrative du programme

L'ensemble des actions mises en œuvre dans ce programme seront exécutées par la

Direction des Postes appuyée par les services transversaux (la CEP, la DAGE et la Cellule juridique) et la SN La Poste.

En outre, le secteur des postes est principalement animé par : le Ministère chargé des Postes, le Ministère chargé des Finances, l'Institution de régulation, l'opérateur public en charge du service postal universel, en l'occurrence la société nationale « SN La Poste », opérateur désigné, investie d'une mission de service public qui comprend le service postal universel et les services financiers postaux. Elle détient à cet égard deux (2) filiales, EMS Sénégal exerçant dans le domaine de l'express et Postefinances qui interviennent dans les services financiers avec les Quinze (15) opérateurs privés titulaires d'une licence : DHL Express, Bolloré Africa Logistiques, UPS Express, EMS Sénégal, Modela, Coudou SARL, Speedex, Flash Car, Tex Courier, Négoce Express International, GLOBEX, Global SARL, Packing Service, Pan EXPRESS et Car Rapide Prestige.

A côté de ces acteurs réguliers, il existe un secteur informel composé d'acteurs ne disposant pas de licence et dont les activités menacent les revenus des opérateurs autorisés. Ces opérateurs informels exercent principalement dans les gares routières qui ne servent de points de contact pour la collecte des produits postaux à l'instar des lettres et des colis.

V. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 1 : SOUS-SECTEUR POSTAL

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Mode de calcul	Méthode de collecte	Cible en 2020
P1.A1_ Mission service postal public	P1.A1.OS1_ Assurer la mission de service postal universel	P1.A1.OS1.R1_ Des produits innovants répondant aux besoins marchands de la clientèle sont développés	P1.A1.OS1.R1.I1_ Nombre de produits innovants développés et mis en œuvre	Comptage	Consultation de rapport	6
			P1.A1.OS1.R1.I2_ Nombre d'agences Postefinances ouvertes	Comptage	Consultation de rapport	50
P1.A2_ Restructuration de la Sn la POSTE	P1.A2.OS2_ Finaliser la restructuration de la SN la Poste	P1.A2.OS2.R1_ Le plan de restructuration de la Sn la Poste est finalisé	P1.A2.OS2.R1.I1_ Niveau d'exécution des engagements et des activités	Nombre d'engagements réalisés / nombres d'engagements prévus	Evaluation	100%
P1.A3_Action support : contrôle et suivi – évaluation des activités postales	P1.A3.OS3_ Renforcer le secteur postal	P1.A3.OS3.R1_ Un plan stratégique de développement du secteur postal est élaboré	P1.A2.OS3.R1.I1_ Disponibilité du document	Observation	Constatation	Oui
		P1.A3.OS3.R2_ Le projet d'adressage numérique est démarré	P1.A2.OS3.R2.I1_ Taux d'exécution	Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues	Evaluation	60%

	P1.A3.OS4_ Assurer le contrôle et le suivi-évaluation des actions postales	P1.A3.OS4.R1_ Les activités postales sont bien suivies et planifiées	P1.A3.OS4.R1.I1_ Niveau d'exécution des activités	Nombres d'activités réalisés /nombres d'activités prévues	Evaluation	60%
--	---	--	---	---	------------	-----

VI. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME 1 : SOUS-SECTEUR POSTAL

3.1- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Mission service postal public	26 869 000	0	1 300 000 000	0	0	0	0	0	1 326 869 000
Restructuration de la POSTE		8 000 000		0	0	0	0	0	8 000 000
Action support : contrôle et suivi – évaluation des activités postales		11 200 000	0	0	0	0	0	0	11 200 000
Total	26 869 000	19 200 000	1 300 000	0	0	0	0	0	1 346 069 000

3.2 Evolution des crédits du programme 1 : Secteur Postal

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2019 (LFI)	2020	Variation (2020)-(2019)	Justification
Personnel	23 484 860	3 260 000	26 869 000	+23 609 000	Recrutement de nouveaux agents
Biens et services	24 248 330	26 000 000	19 200 000	-6 800 000	
Transferts courants	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	0	
Investissements exécutés par l'Etat	0	0	0	0	
AE	0	0	0	0	
CP	0	0	0	0	
Transferts en capital	0	0	0	0	
AE	0	0	0	0	
CP	0	0	0	0	
Total	1 347 733 190	1 329 260 000	1 346 069 000	+16 809 000	

3.3 Justification des dépenses par nature

b. Dépenses de personnel (Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût)

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Secteur postal	Mission service postal public	Hierarchie B	3	8 658 000
Secteur postal	Mission service postal public	Hierarchie C	4	9 108 000
Secteur postal	Mission service postal public	Hierarchie D	5	9 103 000
Total Secteur postal			12	26 869 000

4 Présentation des structures autonomes rattachées

SN La Poste

Action	Activités	Montants	Résultats attendus	Indicateurs	Cibles 2020
A1 Mission service postal public	... La revalorisation de la rémunération du service public (Mise en œuvre du Plan stratégie de développement de la SN la Poste)	1 300 000 000	Des produits innovants répondant aux besoins marchands de la clientèle sont développés	I1_ Nombre de produits innovants développés et mis en œuvre I2_ Nombre d'agences Postefinances ouvertes	06 50
Total					

VII. DIFFICULTES ET RISQUES

IV.1. Les difficultés

Elles se résument à une lenteur constatée dans la finalisation du processus de restructuration et la mise en œuvre des recommandations notamment :

- La recapitalisation de La Poste,
- La revalorisation de la rémunération du service public,
- L'élaboration d'un plan de relance qui opérationnalise le plan stratégique de développement de La Poste.

IV.2. Les risques

Ils sont caractérisés par :

- a) Une tension de trésorerie qui pourrait compromettre la viabilité des mesures à entreprendre ;
- b) Un accroissement des charges de personnel ;
- c) Un faible niveau d'investissement qui ne permettrait pas la transformation souhaitée des processus opérationnels.

PROGRAMME 3 : PILOTAGE GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE

I. PRESENTATION DU PROGRAMME

I.1. Identité du programme

Monsieur Edmond KAMARA

Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement

Intitulé du Programme : Programme N° 1026 : Pilotage Gestion et coordination administrative

I.2. Définition de la stratégie du programme

Ce programme vise à assurer le pilotage, la coordination administrative et la gestion des ressources (humaines, matérielles et financières) du ministère à travers la coordination et le soutien des politiques du département, tout en veillant à l'efficacité et l'efficience de la dépense publique.

Pour atteindre l'objectif global du programme, le Rprog a fixé ses objectifs spécifiques qui se déclinent comme suit :

- **OS1** : Assurer une bonne coordination administrative ;
- **OS2** : Améliorer la planification, le suivi-évaluation et la performance du département.

En vue d'atteindre ces objectifs, il s'agira spécifiquement de :

1. Initier et développer les pratiques favorisant une culture de gestion axée sur les résultats ;
2. Mettre à jour la réglementation des secteurs des TIC et des Postes ;
3. Apporter le soutien nécessaire à l'exécution correcte des missions du département ;
4. Promouvoir l'émergence de la culture du genre au sein du ministère ;
5. Améliorer niveau de formation des ressources humaines pour la bonne conduite des politiques publiques du ministère ;

6. Participer à la mise en œuvre de la politique numérique et postale au niveau national et international.

Ceci permettra une coordination et une gestion administratives efficaces et efficientes au service de la mise en œuvre réussie des programmes techniques du Ministère.

En vue d'assurer le pilotage, la coordination et la gestion administrative, les sept (07) résultats principaux ci-dessous sont attendus de ce programme :

1. La coordination des activités du ministère est assurée de manière adéquate ;
2. La gestion des ressources humaines du ministère est assurée de manière adéquate ;
3. La coordination des activités transversales d'appui est assurée ;
4. Les outils de suivi et d'évaluation sont mis en place ;
5. La réglementation des différents secteurs est mise à jour ;
6. La culture du genre est promue dans le département ;
7. Le pilotage stratégique est amélioré.

Pour atteindre les résultats escomptés, le programme mis en œuvre par le Ministère est articulé autour des actions suivantes :

- **Coordination administrative** qui consiste à organiser, coordonner et superviser le fonctionnement régulier continu des services. Elle nécessite de renforcer la capacité d'intervention du ministère à travers le renforcement de capacités sur les outils (GAR, budgétisation, le suivi-évaluation, le contrôle et la responsabilité mutuelle), le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières et la motivation du personnel.
- **Pilotage stratégique** qui consiste à la définition de l'orientation et de la démarche en vue de contrôler, de superviser et de corriger les actions à moyen et long terme. Cet outil permet de suivre et de renforcer les cadres de concertation et de partenariat, d'améliorer la veille stratégique, de renforcer la synergie entre les acteurs la recherche et à renforcer les capacités de négociation du ministère.

Pour bien mener sa mission, le département définit **l'action prioritaire qui est le pilotage stratégique**.

Suite à la notification de l'enveloppe budgétaire, le montant alloué au programme s'élève à **538 671 223 FCFA** entièrement à la charge de l'Etat dont **237 732 000 FCFA** destinés aux dépenses de personnel, **194 050 000 F CFA** pour le fonctionnement des services transversaux. Les dépenses en investissements s'élèvent à **106 889 223 F CFA**.

Ainsi, les crédits du programme sont répartis comme suit : 45% pour coordination administrative et 55 % pour le pilotage stratégique du département.

VIII. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 3 : PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence	Cible
P3.A1_ Coordination administrative	P3.A1.OS1 Assurer une bonne planification et coordination des activités administratives du Ministère	P3.A1.OS1.R1_ Les activités du ministère sont bien planifiées et coordonnées	P3.A1.OS1.R1.I1_ Taux de réalisation des activités	Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues	Evaluation	68%	80%
		P3.A1.OS1.R2_ La gestion des ressources humaines du ministère est assurée de manière adéquate	P3.A1.OS1.R2.I1_ Nombre d'agents formés	Comptage	Consultation des rapports d'activités	42	50
		P3.A1.OS1.R3_ Le processus de modernisation des services est enclenché	P3.A10.S1.R3.I1_ Nombre de Matériels et systèmes innovants mis en place	Comptage	Données administratives	3	3
P3.A2_ Pilotage stratégique	P3.A2.OS2 Améliorer Le pilotage stratégique du département	P3.A2.OS2.R1_ L'animation du dialogue social et la communication interne et externe sont améliorées	P3.A2.OS2.R1.I1_ Nombre de campagnes de communication organisées	Comptage	Données administratives	3	5
		P3.A2.OS2.R2_ Les outils d'évaluation de la mise en œuvre administrative et	P3.A2.OS2.R2.I1_ Nombre d'outils ou systèmes mis en place	Comptage	Données administratives	1	01

		technique des projets sont mis en place	P3.A2.OS2.R2.I2_ Nombre de projets de la SN2025 suivi	Comptage	Consultation des rapports d'activités	ND	50
		P3.A2.OS2.R3_ La réglementation des différents secteurs est mise à jour	P3.A2.OS2.R3.I1_T aux de production des actes législatifs et réglementaires	Nombre d'actes produits/Nombre d'actes prévus	Données administratives	11	80 %
		P3.A2.OS2.R4_ La culture du genre est promue dans le département	P3.A2.OS2.R4.I1_ Nombre d'agents ayant bénéficié de formations et/ou de sensibilisation	Comptage	Consultation du rapport	ND	30
		P3.A2.OS2.R5_ Le pilotage stratégique est amélioré	P3.A2.OS2.R5.I1_ Niveau d'exécution des actions suivies	Nombre d'actions exécutés /nombres d'actions prévues	Evaluation	80%	80%
			P3.A2.OS2.R5.I2_ Nombre de documents élaborés et suivis	Comptage	Consultation	5	7

IX. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME 3 : PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE

III.1- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Coordination administrative	237 732 000	172 050 000	0	0	0	0	0	0	409 782 000
Pilotage stratégique		22 000 000	0		106 889 223	0	0	106 889 223	128 889 223
Total	237 732 000	194 050 000	0	106 889 223	106 889 223	0	0	106 889 223	538 671 223

III.2 Evolution des crédits du programme 3 : pilotage, gestion et coordination administrative

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2019 (LFI)	2020	Variation (2020)-(2019)	Justification
Personnel		272 271 700	237 732 000	- 34 539 700	
Biens et services		101 456 000	194 050 000	+92 594 000	
Transferts courants		0	0	0	
Investissements exécutés par l'Etat		106 889 223	106 889 223	0	
AE		106 889 223		0	
CP		106 889 223		0	
Transferts en capital		0	0	0	
AE					
CP					
Total		480 616 923	538 671 223	58 054 300	

III.3 Justification des dépenses par +nature

c. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative	Hierarchie A	10	124 943 000
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative	Hierarchie B	16	64 775 000
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative	Hierarchie C	4	8 438 000
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative	Hierarchie D	14	39 576 000
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			44	237 732 000

X. ENJEUX ET DEFIS

1. Les enjeux

Les enjeux majeurs de cette composante transversale sont :

- a) La mobilisation des ressources financières, techniques et humaines ;
- b) La mise en place d'un système d'informations et de gestion des données ;
- c) L'accompagnement technique dans la transformation digitale des administrations.

2. Les défis

Les défis majeurs liés à la composante transversale sont :

- a) La mobilisation du financement du secteur ;
- b) Le renforcement du leadership du Ministère dans la gestion de l'économie numérique ;
- c) L'appropriation et la promotion de la culture du numérique.
- d) L'adoption du cadre de gouvernance des projets et programmes dans le domaine des Télécommunications/TIC et des Postes ;
- e) La mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des projets et programmes ;
- f) Le renforcement des ressources humaines qualifiées dans toutes les structures ;
- g) Le renforcement de la gouvernance du secteur ;

h) Le renforcement de l'intégration du genre dans les programmes du secteur.